

ARRÊTÉ

portant désignation des membres du jury
du concours externe de contrôleur des Finances
publiques affectés au traitement de l'information
en qualité de programmeur organisé au titre de
l'année 2022
(admission)

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES,

Vu le décret n° 2010-982 du 26 août 2010 portant statut particulier du corps des contrôleurs des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 10 juin 1982 relatif aux programmes et à la nature des épreuves des concours et examens portant sur le traitement de l'information, notamment son article 9

Vu l'arrêté du 22 février 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours et examens professionnels de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 19 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours spéciaux pour le recrutement de contrôleurs des Finances publiques de 2^e classe affectés au traitement de l'information en qualité de programmeur ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont désignés pour constituer le jury d'oral du concours externe de contrôleur des Finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité de programmeur organisé au titre de l'année 2022 :

BELHADJ AMMAR Perrine	Inspectrice divisionnaire des Finances publiques
BOUCHEZ Patrick	Inspecteur des Finances publiques
BRUYER Pierre	Inspecteur des Finances publiques
EDOU-MINKO Guy-Daniel	Inspecteur des Finances publiques
GORIN Julien	Inspecteur des Finances publiques
GOURMELEN Marie-Noëlle	Inspectrice des Finances publiques
LOUISSAINT James	Inspecteur des Finances publiques
QUERO Catherine	Inspectrice divisionnaire des Finances publiques
QUIMBERT Cédric	Inspecteur des Finances publiques
SIMEONI-HUYNH Rosalie	Inspectrice des Finances publiques
VERNET Anne	Inspectrice des Finances publiques
YAPI Valérie	Inspectrice des Finances publiques

Article 2 : En cas d'empêchement des personnes désignées à l'article premier, celles-ci pourront être remplacées par :

PETIT Wenceslas

Inspecteur divisionnaire des Finances publiques

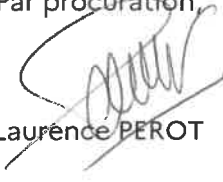
Article 3 : Madame Émeline FIOLET, administratrice des Finances publiques, est nommée en qualité de présidence du jury du concours externe de contrôleur des Finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité de programmeur organisé au titre de l'année 2022.

Article 4 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

Fait à Noisy-le-Grand, le 1er juin 2022.

Le directeur de l'École nationale
des Finances publiques

Par procuration,


Laurence PEROT